



Confiance renouvelée et soutien dans ses démarches au Comité de l'OAR-G

La plus grande association de gérants de fortune indépendants en Suisse romande (OAR-G) confirme son engagement au niveau fédéral en faveur de la mise en place d'une surveillance prudentielle. Avec cette mission, l'Assemblée générale de l'OAR-G vient de reconduire à l'unanimité son Comité, mené par Franz de Planta, qui en est le président.

Pour rester compétitifs, les gérants de fortune indépendants veulent une supervision efficace, qui soit reconnue à l'étranger. L'OAR-G se félicite, qu'une ligne commune ait été trouvée au sein des représentants de l'industrie après d'intenses consultations sur la LEFin, afin d'établir une surveillance prudentielle.

Un assujettissement direct à la FINMA n'est pas une solution pérenne pour les gestionnaires de fortune indépendants, parce que les petites et moyennes entreprises ne peuvent pas se permettre d'énormes dépenses supplémentaires et seraient ainsi mis à l'écart du marché. En effet, des organismes de contrôle indépendants garantissent une supervision adaptée et de proximité.

La LEFin révisée est une loi applicable, qui correspond à l'évolution de l'industrie et préserve en particulier les petites structures. Pour faire appliquer la LEFin, les gérants de fortune et trustees suisses souhaitent créer un organisme de surveillance indépendant, l'Organisme Suisse de Surveillance des Gérants de Fortune et Trustees, SOWT (Swiss Supervisory Organisation of Wealth Managers and Trustees). Grâce à une structure efficiente et efficace les coûts resteront acceptables pour les assujettis. SOWT sera supervisé par la FINMA.

Genève, le 27 juin 2016